

TOUR D'HORIZON

N° 18 - DECEMBRE 2020

ÉDITO

Nous traversons une période difficile et nous espérons tous que 2021 apportera la fin de cette épidémie qui touche le plus souvent les plus fragiles et qui endeuille les familles.

La commune remercie l'entreprise Crodarom qui nous donne du gel hydroalcoolique pour nos services.

L'équipe municipale souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année malgré ces conditions et apporte son soutien à tous ceux qui seront isolés.

La cérémonie des vœux ne pourra pas avoir lieu aussi, toute l'équipe municipale, élus et agents, se joint à moi pour vous souhaiter une

Bonne Année 2021.

Philippe Rochoux

La MAISON de SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Elle était indispensable. Elle est enfin ouverte et c'est une belle réalisation. L'inauguration avec les Chanacois attendra la fin des restrictions sanitaires. Pour l'instant y sont installés :

un médecin généraliste 04 66 48 24 90, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h et sur RDV le samedi de 10h à 12h,

deux kinésithérapeutes sur RDV 06 25 73 50 38,

trois infirmiers sur RDV 04 66 48 21 01,

deux ostéopathes sur RDV 04 66 65 18 15,

une psychologue clinicienne le samedi matin sur RDV 06 03 27 29 79.

Une campagne de recherche de médecins généralistes a été lancée pour compléter l'équipe et vous serez les premiers informés lorsque de nouveaux professionnels de santé viendront à Chanac.

Comme le dit Pierre Meyer, président de l'association des professionnels de santé du pays de

Chanac, espérons que notre qualité de vie et notre vallée jeune et dynamique attirent rapidement d'autres professionnels dont la présence nous est précieuse pour continuer à développer notre bassin de vie.



**Recensement
reporté
à janvier 2022**

**SAMEDI 19 DECEMBRE de 14h à 16h30
à la salle polyvalente
Dépistage gratuit de la Covid 19**

**Le repas des aînés
sera reporté
au printemps**

LE BUDGET

Compte administratif 2019		
BUDGET PRINCIPAL		
<i>Section de fonctionnement</i>	Dépenses	1 859 731,32
	Recettes	2 148 309,56
<i>Budget d'investissement avec restes à réaliser</i>	Dépenses	2 775 754,41
	Recettes	2 594 320,32
<i>Total cumulé</i>	Dépenses	4 635 485 73
	Recettes	4 742 629,88
Budget primitif 2020		
<i>Section de fonctionnement</i>	Dépenses	1 850 000,00
	Recettes	1 850 000,00
<i>Budget d'investissement</i>	Dépenses	2 374 315, 81
	Recettes	2 374 315, 81

Compte administratif 2019		
BUDGET ANNEXE		
ECOLE- PERISCOLAIRE- CANTINE		
<i>Section de fonctionnement</i>	Dépenses	353 808,04
	Recettes	373 160,59
<i>Budget d'investissement avec restes à réaliser</i>	Dépenses	16 688,77
	Recettes	8022,96
<i>Total cumulé</i>	Dépenses	370 496,81
	Recettes	381 183,55
Budget primitif 2020		
<i>Section de fonctionnement</i>	Dépenses	375 916,74
	Recettes	375 916,74
<i>Budget d'investissement</i>	Dépenses	17 215,81
	Recettes	17 215,81

Les 4 taxes locales
Taux d'imposition des taxes directes locales 2020:
Taxe d'habitation : 10,58 %.
Taxe foncière (bâti) : 11,22 %.
Taxe foncière (non bâti) : 138,53%.
Cotisation foncière des entreprises : 19,03 %

Compte administratif 2019		
BUDGET ANNEXE		
EAU / ASSAINISSEMENT		
<i>Section de fonctionnement</i>	Dépenses	434 667,74
	Recettes	534 308,44
<i>Budget d'investissement avec restes à réaliser</i>	Dépenses	295 850,92
	Recettes	272 182,65
<i>Total cumulé</i>	Dépenses	730 518,66
	Recettes	806 491,09
Budget primitif 2020		
<i>Section de fonctionnement</i>	Dépenses	537 082,60
	Recettes	537 082,60
<i>Budget d'investissement</i>	Dépenses	309 254,03
	Recettes	309 254,03

Compte administratif 2019		
BUDGET ANNEXE		
MAISON de SANTE		
<i>Section de fonctionnement</i>	Dépenses	1 125
	Recettes	6000
<i>Budget d'investissement avec reste à réaliser</i>	Dépenses	2 245 500
	Recettes	2 245 500
<i>Total cumulé</i>	Dépenses	2 246 625
	Recettes	2 251 500
Budget primitif 2020		
<i>Section de fonctionnement</i>	Dépenses	20 945
	Recettes	20 945
<i>Budget d'investissement</i>	Dépenses	1 832 116
	Recettes	1 832 116

LES SERVICES TECHNIQUES

Les travaux ci-dessous ont été réalisés par le service technique de la commune qui gère l'entretien des espaces communaux et le service de l'eau. Ce dernier relève à nouveau de la compétence de la commune avec un service partagé avec les communes d'Esclanèdes, Cultures, Barjac et les Salelles.

Travaux au château d'eau

Les agents du service de l'eau ont réalisé des travaux de maintenance et ont remplacé deux vannes usagées, pour un coût de 1000 € au lieu des 11 000 € demandés, sur devis, par des entreprises spécialisées. Bravo pour leurs compétences. Le réseau sous télésurveillance permet d'être alerté en cas de consommation excessive et facilite la recherche de fuites pour économiser l'eau.

L'équipe travaille actuellement à la modernisation de la station d'épuration.

Elagage à la piscine

Une nacelle a été louée pour élaguer les gros arbres qui faisaient de l'ombre dans les bassins. Ces travaux ont permis un meilleur ensoleillement de la patageoire.



Nettoyage du rempart du donjon côté Est



Des travaux de sécurisation du rempart côté Est du donjon étaient indispensables pour purger les pierres instables, retirer tous les végétaux car le lierre déstabilise le rempart. C'est une entreprise de travaux périlleux de Florac qui est intervenue mais pour réduire le coût, ce sont les agents qui ont évacué sur la déchetterie les m3 de végétaux en plusieurs remorques.

Christian Deltour fera valoir ses droits à la retraite fin décembre. Nous le remercions pour les services rendus à la population de la vallée.

HEUREUSE RETRAITE CHRISTIAN !

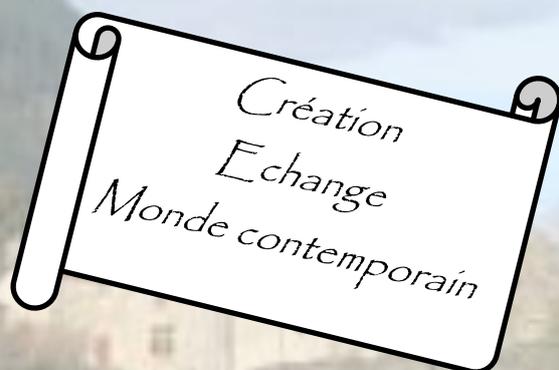
CULTURE

Le festival DETOURS du MONDE : une formule adaptée à la situation sanitaire

Le festival musical de l'été 2020 a eu lieu dans des conditions restreintes qui ont obligé l'association à inventer des dispositifs : suppression de la tête d'affiche qui était la chanteuse Ayo, petit nombre dans le champ Nord, recherche de nouveaux artistes, suppression du marché du monde et de la restauration sur place. Par contre, les concerts en petit nombre

étaient très intimistes et fort sympathiques ; les balades musicales sur la cause ont été une véritable réussite, parions que cette formule sera reprise les années à venir.

Au printemps, en partenariat avec les Scènes Croisées de Lozère, plusieurs concerts les 16 et 17 avril à la salle polyvalente avec les créations récentes de jeunes et talentueux musiciens !



Le festival LES AMUSICALES a bien eu lieu en 2020

L'association AMUSEL qui promeut la musique classique sur notre territoire a organisé les trois stages de pratique instrumentale en juillet et août. Une organisation très sérieuse a permis de former des groupes de dix stagiaires qui ne retrouvaient jamais les autres aussi bien pendant les cours que pendant les repas et les animations. Bravo pour cette planifi-



cation remarquable. Ils souhaitent continuer à venir en 2021 et nous espérons que toutes les énergies se conjugueront pour le permettre car c'est une belle ouverture culturelle avec les concerts à la Maison de retraite, la crèche, l'accueil de loisirs et les concerts gratuits offerts par les professeurs, sans oublier les retombées économiques sur la vallée.

La bibliothèque municipale

A la bibliothèque, Manu Capron, le bibliothécaire, employé depuis le printemps par la commune, vous accueillera avec plaisir et compétence. La bibliothèque conventionnée avec la MDL (Médiathèque Départementale de Lozère) en niveau 3 bénéficie de nombreux prêts et formations fort intéressantes

qui enrichissent notre bibliothèque rurale.

Cette convention oblige la commune à acheter beaucoup d'ouvrages et vous trouverez donc des nouveautés dans tous les genres littéraires.

Les activités culturelles reprendront quand la Covid 19 ne sera plus présente.



SPORT

La commune a reçu 3000 € de subvention dans le cadre de l'opération nationale « Aisance aquatique » qui a profité aux scolaires en septembre et à l'accueil de loisirs en juillet et août.

La piscine est restée ouverte en septembre 2020 et a eu une bonne fréquentation. En 2021, les écoles réaliseront leur cycle « natation » sur le village.



En 2021, la piscine sera ouverte de juin à fin septembre.

Le LOZERE TRAIL, annulé en 2020, aura lieu les 22 et 23 mai 2021. Les inscriptions sont ouvertes. Cet événement réunit plus de 1000 participants de toutes nationalités désormais !
L'association Salta Bartas a ouvert une école de trail pour enfants à partir de 6 ans pour apprendre les techniques de la course à pied.

Le sport
Ecole de la vie

Retrouvez toutes les coordonnées des autres associations sportives sur le site de la mairie : <https://www.chanac.fr/> : Les Archers de Chanac, le groupe spéléo caussenard les Saltas Bartas, le Roc de la Lègue, Gévaudan capoeira, Chanac tennis de table, l'ASC football, le moto club chanacois, Padmasana.

Fête



Une petite surprise pour les enfants dans les rues de Chanac le SAMEDI 24 DECEMBRE à 16h place du Triadou avec le Père-Noël !

COMITÉ DES FÊTES

Vie sociale

Au grand regret de tous, la fête votive 2020 a été annulée, mais les forains ont été accueillis une semaine par solidarité. La Fête votive du 26, 27 et 28 juin 2021 se prépare déjà ! Rendez-vous également le jour de l'été.

bal

Le comité des fêtes invite les Chanacois qui ont du temps à donner à les rejoindre !

divertissement

ON RECRUTE

SAPEURS POMPIERS

Les Chanacois remercient les sapeurs pompiers pour toutes leurs missions au service de tous. **Les sapeurs pompiers ont besoin de vous !** Rejoignez-les, prenez contact avec Julien Barrouillet, chef de centre. cischanac@sdis48.fr



Sauvez des vies

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 23 mai, a été mis en place le Conseil municipal élu le 15 mars dernier. Cette installation a été retardée en raison du confinement de mars. A l'unanimité, Philippe Rochoux a été réélu maire ; Florence Fernandez élue 1^{ère} adjointe en charge du cadre de vie, de l'attractivité, de l'enfance et la

jeunesse, de l'action sociale et des équipements collectifs ; Jérôme Jacques, adjoint, délégué aux finances, à l'administration générale, aux ressources humaines, au sport et aux équipements sportifs ; Cathy Boutin adjointe, déléguée à la culture, au patrimoine, à la communication et à l'organisation des cérémonies ;

Noël Lafourcade, adjoint, délégué à l'environnement, l'aménagement de l'espace, l'urbanisme, l'eau et l'assainissement, la sécurité publique et aux réseaux ; Manu Pagès, conseiller municipal délégué, en charge de l'éclairage public, de la voirie, des espaces publics, des travaux et de l'entretien des bâtiments Communaux ;

Claire Cordesse, Colette Crouzet-Rodier, Vincent Lacan, Marie-José Guillemette-Peireira, Annick Malaviolle-Riehl, Manuel Martinez, Christian Molandre, Philippe Miquel et Lydie Roujon, sont élus conseillers municipaux. Cette nouvelle équipe aura à cœur de travailler ensemble, pour améliorer le bien vivre à Chanac.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les élus communautaires sont : Philippe Rochoux, Florence Fernandez, Jérôme Jacques, Noël Lafourcade et Colette Crouzet. Le président de l'EPCI est Jean-Claude Saleil, adjoint au maire, de la commune du Massegros Causses Gorges.

PROJET DE MAISON DE PAYS ET DE TOURISME

Chanac a la maîtrise d'ouvrage en concertation avec la commune d'Esclanèdes de ce projet qui est copiloté avec l'office de tourisme intercommunal. Il permettra de terminer la mise en valeur du site. L'intérieur de la gare et celui de la halle en bois réunis seront entièrement aménagés. Les producteurs locaux seront invités à valoriser leurs produits pour les vendre. Déjà cet automne, un marché de producteurs avait lieu le vendredi soir et reprendra au printemps.

A l'ouverture l'office du tourisme y aura pleinement sa place.

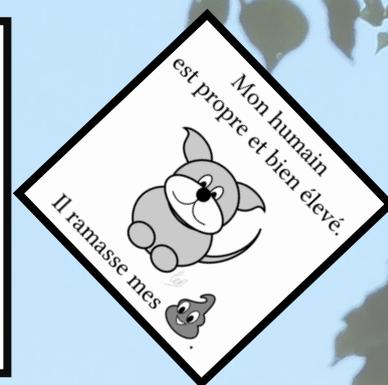


DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Un site www.camping-chanac.fr pour faire mieux connaître le camping vient d'être mis en ligne car notre camping ombragé, classé trois étoiles mérite d'être mieux valoriser.

ENVIRONNEMENT

Incivilités



Il serait temps que chacun prenne ses responsabilités par rapport à son animal de compagnie et c'est tout à fait irresponsable et grossier de penser que ce sont les autres, même employés par la commune, qui doivent ramasser les déjections dans les rues du centre bourg.

Soyons respectueux de **notre espace commun** et ramassons comme certains propriétaires de chien le font déjà.

Feux interdits

Rappel de la loi : l'incinération des végétaux dans les jardins est strictement interdit puisque nous avons une déchetterie. Les fumées sont très incommodantes et nocives pour la santé.

Exception : l'écobuage y compris en tas, est autorisé aux propriétaires **qui sont soumis à l'obligation de débroussaillage.**



Tri des déchets

Continuons à trier nos déchets pour préserver l'environnement et ne pas alourdir la facture des ordures ménagères. Rappelons que les masques, les gants et les mouchoirs usagés sont à jeter dans la poubelle domestique

Les incivilités ont toujours un coût sur le collectif.

Merci de jouer le jeu car le respect de l'environnement nécessaire notre la société commence par des gestes simples.

Retrouvez-nous sur le site de la commune et la page FB

COMMUNE de CHANAC

directeur de la publication : P. Rochoux

Rédaction : C. Boutin

Téléphone : 0 4 66 48 20 21

Messagerie : mairie.chanac@wanadoo.fr